

41

JANVIER 83

41

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

Editeur responsable : Jean BOURG, rue Spinois, 144, Bte 6

6000 CHARLEROI

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



SECRETARIAT : A.N.C.A.P.

rue de l'Alouette, 33
6000 - CHARLEROI
Tél. 071- 41.24.66

C.C.P. : 000-0199352-17

A.N.C.A.P.
rue de Loverval, 100
[REDACTED]
6071 - CHATELET

REDACTION DU BULLETIN :

Monsieur Jean BOURG
rue Spinois, 144 Bte 6
6000 - CHARLEROI
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

N°41 .

JANVIER 1983 .

CHASSEUR

un jour

CHASSEUR *toujours*

ORGANE OFFICIEL DE L'AMICALE NATIONALE DES
CHASSEURS A PIED * DER JAGERS TE VOET



SOMMAIRE

- Page 2 : Le MOT du Président;
Page 4 : L'Aumônier vous parle;
Page 5 : Au 3me Chasseurs;
Page 7 : Philatélie;
Page 9 : Assemblée Générale 1983;
Page 15 : Bon de Participation au Banquet;
Page 17 : Notre Musée;
Page 19 : Notre Annuaire:Errata et Addenda;
Page 23 : Nos membres à l'honneur;
Page 26 : Social;
Page 27 : Dans notre courrier;
Page 28 : SOUVENIRS : 1er et 4me Chasseurs,
Page 32 : id : au 5me Chasseurs;
Page 35 : Souvenirs de nos disparus;
Page 39 : Ceux qui nous quittent.

Aux pages 4, 6, 8, 18, 38 et 40 :

Communiqués divers.



LE MOT**DU PRESIDENT**

Chers Amis Chasseurs,

L'année dernière, à pareille époque, j'exprimais l'espoir que l'année 1982 verrait la consécration d'un vieux projet qui tient au cœur de tous les Chasseurs : l'installations de notre MUSEE dans la partie gauche du porche d'entrée de la Caserne TRESIGNIES.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la ville de CHARLEROI, en sa séance du 19 janvier 1982, avait, en effet, marqué un accord de principe pour aménager ces locaux qui abriteraient définitivement les documents, uniformes et objets de tout genre recueillis pieusement pendant plus de douze ans et qui rappellent le souvenir de nos Régiments de Chasseurs à Pied depuis leur création et de leurs faits d'armes au cours des guerres 14-18 et 40-45.

Hélas, les contraintes et les lenteurs administratives ont, jusqu'à présent, empêché la réalisation de nos espoirs.

Aussi, le Conseil d'Administration de notre Amicale continuera inlassablement son action pour que notre MUSEE trouve, cette année, son emplacement définitif et digne de ses reliques. C'est ainsi que déjà, le nouveau Bourgmestre de CHARLEROI, Monsieur Jean-Claude VAN CAUWENBERGHE, sur notre intervention, a bien voulu nous faire part de l'intérêt qu'il porte à notre MUSEE. Vous trouverez, dans les pages suivantes, un extrait de la lettre qu'il nous a adressée à ce propos.

Enfin, je forme des vœux pour qu'au cours de cette année nouvelle, tous les Chasseurs à Pied rejoignent les rangs de notre chère Amicale et à vous tous, Chers Membres, à vos familles, à tous ceux que vous aimez, en mon nom et au nom de notre Conseil d'Administration, tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Robert COLIN
Président National.

L'AUMÔNIER VOUS PARLE

Heureux d'avoir été avec vous tous lors des fêtes commémoratives à Pont-Brulé et à Eppegem en l'honneur du Caporal Léon Trésignies et de ses Frères d'Armes en septembre dernier comme en 1981, où je fus présent en tant qu'Aumônier f.f. Cette année j'étais VOTRE aumônier... Cette "promotion" je ne l'ai pas seulement ressentie mais je l'ai réellement vécue, déjà dès le départ de Charleroi, mais surtout lors de la Célébration Eucharistique où vous étiez tous unis avec VOTRE AUMONIER dans une même prière de louange et d'action de grâces. Après les cérémonies je me trouvais parmi vous à la même table. A travers tout cela je me suis bien rendu compte que j'étais accepté et que j'étais devenu un des VOTRES. Oh, comme j'étais heureux de rencontrer plusieurs Commandants que j'avais très bien connus, puisque j'ai organisé, au moins pendant cinq ans, avec leurs précieux concours, des JOURNEES A LA CASERNE pour les élèves sortants des Aumôniers du Travail de Charleroi.

— A l'occasion des fêtes de Nouvel An, je suis heureux de dire à vous tous et toutes un cordial merci pour votre gentillesse, pour m'avoir reçu comme VOTRE AUMONIER. —

Mon idéal de vie étant "Au Service" depuis plus de 60 ans, je voudrais encore le manifester dans votre bulletin "LE COR DE CHASSE". Une rencontre personnelle étant impossible, la Rédaction me permet de vous adresser, certes tardivement mais de tout coeur mes meilleurs vœux d'un bonne et heureuse fête de Noël et de Nouvel-An ! seulement cela, me semble-t-il est insuffisant de la part d'un envoyé du Bon Dieu, votre Aumônier. Aussi, je vous soumetts quelques réflexions... sur NOEL en général... Fête UNIVERSELLE ; Partout dans le monde ce fut une TREVE, une cessation temporaire de tout acte d'hostilité. Pour rappel, lors de la guerre du Vietnam, l'Aumônier Général, Monseigneur Spelman célébrait la Sainte Messe au front dans les tranchées... parce que... il y a 2000 ans, un Enfant est né. Un enfant apparemment comme tous les enfants nés depuis le premier-né; la seule différence, c'est qu'il fut un nouveau-né avec une destinée, une mission spé-

ciiale notamment d'apprendre aux hommes "comment vivre en paix ?" en répondant tout simplement à ce qui est le plus inhérent à la nature humaine: "aimer" : Ceci résume d'ailleurs le premier commandement décrété une fois pour toutes et adressé à l'humanité entière : "Aimez votre Dieu, aimez votre prochain" !

Aussi, mes chers lecteurs et lectrices, mes Chers Chasseurs, n'est-ce pas une occasion idéale pour nous demander si nous sommes encore tous conscients de notre identité chrétienne de baptisé et d'engagé ? Si vous répondez affirmativement, même si c'est avec une certaine hésitation, je vous engage à commencer 1983 avec une totale confiance dans le Seigneur, souvent mieux connu sous le nom de BON Dieu.

Avec lui et avec la Sainte Vierge, connue et aimée de vous tous, comme guides et conseillers, commençons ENSEMBLE la nouvelle année en nous rappelant souvent la parole, souvent répétée par notre Pape Jean-Paul II, N'AYEZ PAS PEUR !

Monsieur l'Abbé W. EMBRECHTS

C O M M U N I Q U E : Profession de Foi.

Nous signalons à nos lecteurs que le Commandant e.r. Raymond STRUMELLE est récemment entré dans les ordres. Il est actuellement à l'Abbaye Notre-Dame de SCOURMONT.

Tous ceux qui l'ont connu au 2 Ch ou ailleurs ont gardé de Raymond le souvenir d'un charmant garçon, bon Officier et bon camarade.

— Les amis qui désireraient lui rendre visite sont invités à prendre contact avec lui en lui écrivant à l'adresse ci-après : Frère Raymond STRUMELLE (à spécifier, car il y a 2 Raymond) Abbaye N.D. de SCOURMONT - 6483 FORGES . Tél.: 060/21 15 45.

— Notre ami Raymond a fait part à notre Rédac Chef qu'il serait très heureux de recevoir des visites, à condition d'être prévenu.

Quelques anciens du 2 Ch ont assisté à sa Profession de Foi.

AU 3^{me} CHASSEURS.

Notre ami, le Capitaine-Commandant Paul BASTIN, figure bien connue du 2 Ch, est actuellement en service à l'Ecole d'Infanterie à ARLON. Son affectation du temps de guerre est le 3^{me} Chasseurs à Pied. C'est en cette qualité qu'il nous signale que le prochain rappel du 3 Ch aura lieu à VOGELSANG, au camp St Georges, du 25 avril au 14 mai 1983.

Il nous fait également parvenir un compye-rendu succinct de la remise de commandement du 3^{me} Chasseurs à Pied par le Lieutenant-Colonel CHASSEUR au Lieutenant-Colonel VROLIX :

LES NOUVELLES DU 3^{me} CHASSEURS A PIED.

Nous débiterons par un court extrait du Feuillet de Contact de la 1^{re} Brigade d'Infanterie Motorisée:

" Le Lieutenant-Colonel CHASSEUR a quitté le 3 Ch après y avoir servi pendant sept années dont cinq comme Chef de Corps. C'est une figure marquante qui s'en va. Son nom restera associé à l'image d'un chef qui s'est imposé à tous par sa compétence, son dynamisme, sa bonne humeur et surtout par sa disponibilité et son enthousiasme remarquables."

— En effet, depuis quelques temps, une ombre hante les couloirs démesurément longs en infiniment tristes du Quartier Reine Elisabeth à EVERE : Affecté à l'Etat-Major de la Force Terrestre, le Lieutenant-Colonel CHASSEUR y exerce les fonctions de G3G Trg 6 qui lui permettront entre autres, et encore plus que par le passé, si cela est possible, de se consacrer aux cadres de la réserve. Suite à cette mutation, le Lieutenant-Colonel CHASSEURS a remis le commandement du 3^{me} Chasseurs à Pied au Lieutenant-Colonel VROLIX, ancien Commandant en 2d.

— Cette passation des pouvoirs s'est déroulée le 02 octobre 82 au Centre d'Instruction n° 1, fief du Lieutenant-Colonel VROLIX, sous la forme d'une réception "All ranks" avec épouses,

suivie d'un repas de Corps. Monsieur Robert COLIN, notre Président National, nous a fait l'honneur d'assister à cette journée 3 Ch rehaussée par la présence du Général-Major RAES, commandant la Div Mob et du Colonel BABETTE, commandant le 12e Bde Inf Mot, ancien Chef de Corps du 3 Ch, ancien du 1 Ch et membre fidèle de notre Amicale.

Outre le LtCol VROLIX, nouveau Chef de Corps, et le Major EVRARD, nouveau Comden 2d, des anciens s'étaient fait un devoir d'être présents : le LtCol HONNAY et le Major BEM SOUPART.

- Voici quelques faits marquants de la partie officielle : après avoir fleuri les épouses des autorités, le LtCol VROLIX, à l'issue de son discours, remet, au nom du 3 Ch, un sabre au LtCol CHASSEUR. Le LtCol CHASSEUR, ému (et il n'était pas le seul) prend congé de " sa bande ", souhaite bonne chance à son successeur et lui remet le bâton de commandement du 3 Ch (un seul exemplaire existe au monde, mais quel exemplaire !!).
- Comme le nombre fatidique des 80 Chasseurs était nettement plus que dépassé, il est inutile de dire que l'ambiance du repas de Corps ne portait pas à la neurasthénie.
- Toutes nos félicitations au CI n° 1 pour la parfaite organisation de cette journée.

Au LtCol CHASSEUR et au LtCol VROLIX nous adressons tous nos vœux pour l'accomplissement parfait de leurs nouvelles fonctions.

P.B. - 3 Ch.

COMMUNIQUE

Assemblée Générale 1983.

Notre ASSEMBLEE GENERALE 1983, suivie du traditionnel BANQUET FRATERNEL, aura lieu le SAMEDI 26 MARS et NON le SAMEDI 19 MARS comme cela avait été annoncé. Vous trouverez, en page 9 de ce Bulletin, TOUS les détails concernant l'organisation de cette journée des retrouvailles.

PHILATELIE .

QUE COLLECTIONNER ? (suite).

• Resserrement dans l'espace du monde: on passe à un continent ou à un groupe de pays (par ex.: ceux du Marche Commun, ceux des Pays Scandinaves) ou à un pays, voire même, en marcophilie, à un Département ou à une Ville.

• Resserrement dans le temps: on se limite à une période bien déterminée, soit ancienne, soit moderne.

• Resserrement dans le genre: limitation à certaines catégories de timbres, documents postaux, marques postales, timbres neufs ou oblitérés, timbre taxe, chemins de fer, poste aérienne, etc...

Un thème peut être envisagé, soit purement postal, soit basé uniquement sur l'image: collections thématiques ou à but d'émissions, dans lesquelles la philatélie n'est que l'illustration d'une étude non postale.

On voit dès lors l'importance de l'idée directrice. La collection doit d'abord être "pensée" pour former un tout intéressant en fonction de ses goûts, de ses moyens financiers, du temps qu'on peut lui accorder et des moyens de documentation et d'approvisionnement.

C'est ainsi qu'on peut constituer une collection intéressante sur des timbres que l'on considère comme communs: ex. l'émission de 1927 Roi Albert 1er "type Houyoux", Roi Léopold III "type Portman": deux émissions très intéressantes en recherches tant par les couleurs et variétés de toutes sortes. Il est encore possible de se procurer des études dans des magasins spécialisés en revues philatéliques.

Il y a aussi une passionnante recherche et une étude intéressante sur les timbres "Effigie Royale" Roi Baudouin, type lunettes, et aussi sur les lions héraldiques. A ce sujet, le Colonel BEM e.r. BORGNIET, Président d'Honneur du Club Philatélique des Invalides, demeurant à Bruxelles, 60 Square des Latins, a édité deux études très détaillées.

On peut, dans un premier stade se limiter aux variétés, indiquées dans certains catalogues, en recherchant de beaux exemplaires neufs ou oblitérés; ou les multiples: bandes ou blocs ou les nuances ou tirages. A un stade plus avancé on recherchera des oblitérations sur lettres et autres documents postaux pour ensuite faire de la marcophilie.

EXPOSITION PHILATELIQUE à CHARLEROI

Comme annoncé dans le numéro 40 du "Cor de Chasse" (page 4), une série de trois timbres sera émise le 5 décembre 83, sous le nom "SOLIDARITE" et elle aura comme thème les "uniformes militaires". Cette série sera consacrée au 2me Régiment de Chasseurs à Pied, aux Régiments de Lanciers et au 1er Régiment des Grenadiers. A cette occasion la Section philatélique de l'Amicale organisera une Exposition et a été chargée, par le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL, commandant le 2 Ch, d'organiser, les 5 et 6 décembre 1983, la prévente du timbre réservé au Régiment. Le Secrétariat d'Etat aux Postes, Télégraphes et Téléphones a déjà donné son accord le plus complet à ce sujet.

Dans notre numéro de mars 83 (n° 42) nous donnerons tous les renseignements utiles concernant cette Exposition et cette prévente.

R.D.

C O M M U N I Q U E : Au 5me Bataillon de Fusiliers.

Nos amis de la FRATERNELLE DU 5me BATAILLON DE FUSILIERS nous communiquent que l'Assemblée Générale de la Fraternelle aura lieu à MONS le 6 février 1983. La 39me Journée Annuelle aura lieu à CHARLEROI le 9 octobre 1983 et il est déjà prévu que le 40me anniversaire sera fêté d'une façon grandiose à CHARLEROI en 1984. La date sera fixée ultérieurement.

ASSEMBLEE

GENERALE 83 et

BANQUET FRATERNEL.

Comme déjà annoncé ci-avant c'est le SAMEDI 26 MARS 1983 qu'aura lieu notre ASSEMBLEE GENERALE annuelle, qui sera traditionnellement suivie de notre BANQUET FRATERNEL. Comme en 1982, ces manifestations auront lieu dans les locaux de l'Université du Travail de CHARLEROI (Salle de restaurant Broucheterre - voir plan ci-après).

———— Nous insistons pour que de très nombreux membres assistent à l'Assemblée Générale : ce n'est pas trop, une fois par an, de participer, par sa présence, à la vie de l'Amicale. Nous invitons également de très nombreux membres à assister au BANQUET FRATERNEL. Qu'ils viennent accompagnés de parents et d'amis ainsi que de nombreux sympathisants, cela renforcera encore les liens qui nous unissent. —————

26 MARS



1983

- PROGRAMME DE LA JOURNEE:

— A 10.00h: une délégation du Conseil d'Administration déposera des fleurs au monument aux 1er et 4me Chasseurs à Pied 14-18 et au mémorial TRASSIGNIES.

Nous rendrons ainsi hommage à TOUS les Chasseurs à Pied qui ont si bien servi leur pays.

Les membres et sympathisants qui désirent participer à cet hommage sont invités à se réunir au Musée des Chasseurs à P. 14-18.
(Avenue Général Michel le - CHARLEROI.)

— A partir de 10.30h: nos membres sont invités à se rassembler, en très grand nombre, avec parents et amis, à l'Université du Travail - entrée coin du Boulevard Rouillier et rue Langlois - où un service d'accueil fonctionnera dès cette même heure. Une salle confortable sera mise à la disposition des familles et des amis qui n'assistent pas à l'Assemblée Générale et un bar bien garni sera ouvert.

— A 11.00h: dans un local annexe:

ASSEMBLEE GENERALE

ORDRE DU JOUR :

1. Allocution du Président;
2. Rapport du Trésorier - Rapport des Vérificateurs aux comptes (MM SCORY et GILBERT). - Décharge de sa gestion au Conseil d'adm. et désignation des vérificateurs pour l'exercice 83.

3. Bilan des activités de 1982, et projets pour 1983;

N.B. C'est ici que les suggestions des membres seront les bienvenues (voir avis ci-après);

4. Rapports sur le MUSEE et sur le bulletin "LE COR DE CHASSE";

5. Réélection et élection d'Administrateur;

6. DIVERS.

AVIS IMPORTANTS:

a) Pour le bon déroulement de l'Assemblée, les membres désireux d'intervenir sont invités à remettre, PAR ECRIT AVANT LE 1er MARS 1983, au Président, un note exposant l'objet de leur intervention (ces notes peuvent être adressées au Secrétariat ou directement au Président: Mr R.COLIN, Murmure des Grands Arbres, 3- 6100 MONT-SUR-MARCHIENNE.)

b) En ce qui concerne la réélection et l'élection d'Administrateurs voici quelques détails:

- Actuellement le Conseil d'Administration se compose de 17 membres; nous vous en rappelons sa composition:

Président: R.COLIN, Vice-Président: R.DECKERS,

Secrétaire: L.LEMAIRE, Trésorier: A. JUGNON,

Membres: P.BARET, J.BOUGEROL, J.BOURG, R.

BOURGEOIS, E.BURTON, E.CATINUS, F.COSYN, L.

DEHASSE, R.DETHIER, A.JORIS, G.LOUBRIS, R.

MARTIN et R. ROUSSEAU.

— Sont sortants par démission:

J. BOUGEROL, F. COSYN, A. JORIS et G. LOUBRIS.

donc NON rééligibles.

— Sont sortants et rééligibles:

P. BARET, E. BURTON, R. COLIN, R. DECKERS,
R. DETHIER, A. JUGNON et R. ROUSSEAU.

Si, le 26 mars, l'Assemblée décide de conserver le nombre de 17 administrateurs, il faudra donc procéder à la réélection des 7 administrateurs rééligibles et à l'élection de 4 nouveaux.

NOUS FAISONS DONC APPEL A DES CANDIDATS QUI
SERAIENT BIEN DECIDES A CONSACRER UN PEU DE
LEURS LOISIRS A LA BONNE MARCHE DE L'AMICALE
ET A L'ORGANISATION DU MUSEE DES CHASSEURS A
PIED. LES CANDIDATS SONT INVITES A SE FAIRE
CONNAITRE PAR ECRIT AU PRESIDENT: ←

L'Assemblée Générale prendra normalement fin
vers 12.45h.

— 13.00h : BANQUET FRATERNEL

Dès la fin de l'Assemblée, les membres retrouveront les familles et les amis dans la grande salle et prendront place aux tables préparées où l'apéritif sera pris dans une atmosphère de retrouvailles bien amicale

comme les Chasseurs à Pied savent la créer.

Nous y retrouverons tous nos amis chasseurs ainsi que ceux de BIERGHES, de ZEMST, d'EPPE-
GEM, ceux du 5me Bataillon de Fus, ceux du 12me Bataillon de Fus, ceux de la 5me Brigade, les Chasseurs d'Irlande, etc, etc.....

Le MENU sera très soigné :

- Apéritif — Hors d'oeuvres variés riches :
(saumon fumé, tomate aux crevettes grises,
jambon de Parme, viande des Grisons, ana-
nas au crabe, crudités variées) —
- Crème ardennaise — Aiguillette de canard
au poivre vert, pommes macaires — Mortier
savoyard — Gâteau moka — Café.
- Deux verres de vin blanc et deux verres
de vin rouge.

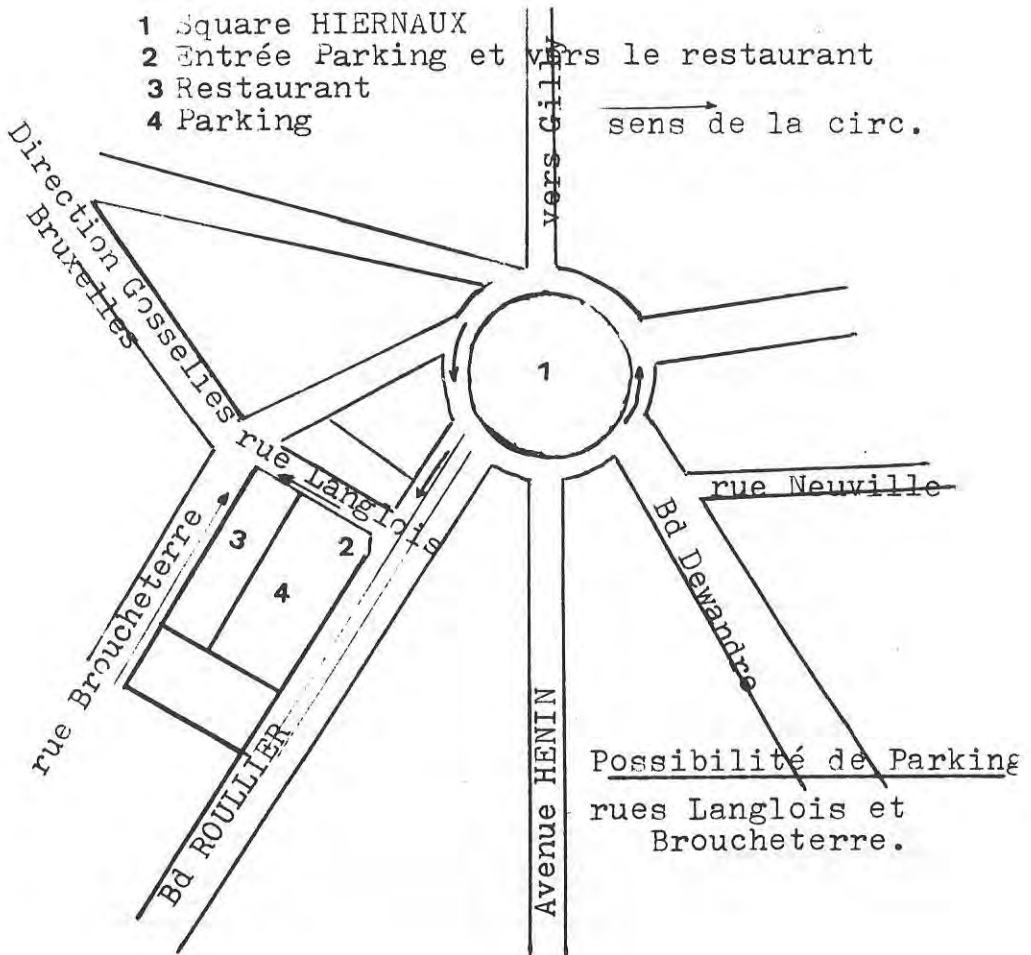
PARTICIPATION : **650,-** (six cent cinquante)
francs par personne (TVA, Service et vins
compris).

Des suppléments de boissons pourront évidem-
ment être obtenus à des prix raisonnables

RESERVATION : au moyen du BON DE PARTICIPA-
TION que vous trouverez ci-après, et que vous
devez renvoyer AU PLUS TARD pour le 14-03-83.

PAIEMENT DES PARTICIPATIONS :

- Doit se faire AVANT LE 14 MARS 1983 au CCP: 000-0199353-17 de l'A.N.C.A.P. , rue de Loverval 100 à 6071 CHATELET. _____
- E V I T E R ! S.V.P. les paiements sur place.....MERCI !!



(à découper ici)

BANQUET FRATERNEL

BON DE PARTICIPATION

à renvoyer LE PLUS TOT POSSIBLE et AU PLUS TARD pour le 14 MARS 1983
à Monsieur Léon LEMAIRE, Secrétaire A.N.C.A.P., rue de l'Alouette 33
à 6000 CHARLEROI - Tél.: 071/41.24.66.

26 MARS 1983

N O M P R E N O M
A D R E S S E

.....

J'ASSISTERAI AU BANQUET FRATERNEL DU SAMEDI 26 MARS 1983.

- je serai accompagné de.....personnes (épouse, parents, amis, etc..)
- je verse, ce jour, la somme deX 650,- frs =.....frs au
C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., rue de Loverval, 100 à 6070 CHATELET.
- Je désire, si possible, être placé auprès de Mr.....

POUR RAPPEL : PARTICIPATION : 650,-(SIX CENT CINQUANTE) francs PAR PERSONNE.
(TVA, Service et Vins COMPRIS)

NOTRE MUSEE

Assez régulièrement, nous vous donnons dans nos colonnes la relation des dons reçus pour le Musée. Vous constatez ainsi qu'il s'enrichit continuellement et que nos locaux provisoires deviennent vraiment trop petits !!!

— Comme notre Président vous le dit ci-avant à la page 2, notre principale préoccupation actuelle est de tout tenter pour activer la mise à notre disposition des locaux qui nous sont réservés dans l'entrée principale de la Caserne TRESIGNIES, mais cela traîne.....

Mais tout n'est pas noir et nous avons quand même quelques bonnes nouvelles à vous communiquer:

- Grâce à l'appui de notre ami, Monsieur Roger ROSART, l'ASBL "Aide à Charleroi et à l'Entre-Sambre et Meuse", nous a versé une somme de 15.000,-frs comme "subside pour le Musée des Chasseurs-1982". Notre Président a remercié chaleureusement les généreux donateurs.
- Suite à une récente entrevue entre un délégué de l'Etat-Major des Forces Armées, un délégué de la Ville de CHARLEROI et notre Président, un accord complet a été réalisé pour le transfert à la Caserne TRESIGNIES du bas-relief monumental érigé sur le mur de façade de la Caserne du Petit-Château à BRUXELLES, en hommage au Caporal TRESIGNIES. Lors de la démolition de cette caserne de BRUXELLES(fin 83), le monument sera transféré à CHARLEROI et fixé sur la façade du Musée, dans le porche d'entrée de la caserne. TOUS les travaux seront pris en charge par la Ville de CHARLEROI.
- Notre Conseil d'Administration a pris contact avec Monsieur le Député Jean-Claude VAN CAUWENBERGHE dès avant son entrée en fonction pour le féliciter du succès remporté et pour le mettre au courant de nos problèmes concernant l'installation du Musée des Chasseurs à Pied.
Nous sommes heureux de vous donner ci-dessous un extrait de

la lettre que Monsieur le Député VAN CAUWENBERGHE a fait parvenir à notre Président, en date du 5 novembre 1982 :

.....
 J'ai le plaisir de vous préciser que l'entretien et la valorisation du patrimoine historique et, pourquoi le cacher, sentimental de notre Ville auquel appartient incontestablement le Musée des Chasseurs à Pied feront partie de mes préoccupations.

Dès mon entrée en fonctions, en janvier prochain, je ne manquerai pas d'écouter avec bienveillance vos propositions de valorisation des souvenirs des Régiments avec qui mes prédécesseurs et la population de notre ville ont toujours entretenu de fort bonnes relations.

....."
 (sé) Jean-Claude VAN CAUWENBERGHE.

Ayons confiance...l'espoir fait vivre.....

C O M M U N I Q U E : Fidélité.

La SOCIÉTÉ ROYALE DES ANCIENS MILITAIRES de CHARLEROI a tenu, fin 1982, son Assemblée Générale Extraordinaire d'autom-
 sous la présidence de notre ami Désiré NOTTE. Au cours de cette Assemblée il a été rappelé que, depuis 1972, la Société a repris la succession des Anciens 14-18 des 1er et 4me Régiments de Chasseurs à Pied pour assurer la relève au pied du Monument du Parc Reine ASTRID.

Monsieur NOTTE émet le vœu de voir les abords du monument aménagés par l'Administration Communale, ceci afin de faciliter le déroulement des cérémonies qu'il souhaite plus fréquentes (par Ex. le 11 novembre) .

N.D.L.R. Le Conseil d'Administration de l'Amicale remercie vivement le Président NOTTE et ses amis pour leur fidélité aux Traditions et à l'Esprit des Chasseurs à Pied.

== NOTRE ANNUAIRE ==

E R R A T A e t A D D E N D A

voir " COR DE CHASSE " n° 40, Page 19.

C O M M U N I Q U E : Pèlerinage.

Nous pouvons déjà vous annoncer que " LA JOURNEE DES CHASSEURS " à PONT-BRULÉ et à EPPEGEM (ZEMST) aura lieu le DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 1983, suivant des directives qui vous seront données en détail dans nos prochains Bulletins.

VŒUX

La Rédaction est heureuse de présenter à tous nos lecteurs ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

ERRATA: membres décédés : Deuxième Série.

Veillez noter que les membres indiqués ci-dessous sont décédés.
Marquez une (+) à côté du nom:

page 54 : DESHAYES Georges.
page 14 : Veuillez noter que Madame Vve
J. FIEVET est décédée.
pages 24 et 39 : OLIVIER Jean.
page 61 : PIETTE Ferdinand.
pages 24 et 39 : OTTENBURGS Antoine.
pages 8 et 35 : CALLENS Amour.
page 59 : MARLAIRE Raymond.
pages 26 et 43 : QUINET Lucien.
page 59 : MATERNE Paul.

(à suivre)

ERRATA et ADDENDA : Nouveaux membres et renseignements complémentaires reçus: Deuxième Série.

- page 4 : ajouter :

AUBRY Franz. 20-05-1921 rue du Berceau, 33
6220 FLEURUS
Président Frat. 10me Bataillon de Fus. Sec de Charleroi.
Membre sympathisant.

- page 5 : ajouter :

BALERIAUX André. 24-08-1934 Avenue des Chênes 29
6001 MARCINELLE
Architecte. Membre sympathisant.

- page 5 : ajouter :

BAUVAL Paul. 30-04-1923 rue du Rivage 29
6530 THUIN
4me Brigade d'Infanterie.
Membre sympathisant.

- page 8 : ajouter :

COLLARD-BOVY Eric, V.J. 17-07-1960 rue des 4 Vents 41
5406 WAHA
2 Ch. Sergent d'Active.

- page 35 : ajouter :

COLLARD-BOVY Eric.V.J. SDA

- page 9 : ajouter :

COLLET Albert 31-07-1915 rue des Combattants
43- 6031 MONCEAU S/S
2 Ch et 5 Ch Mil Cl 35
Imprimeur retraité.

- page 36 : ajouter :

COLLET Albert Mil Cl 35

- page 9 : ajouter :

COMBLET André. 18-06-1938 80 A - BPS 8
4090 FBA
Adjudant au 80 Art.
Son père a servi en 40 au 4 Ch.
Membre sympathisant.
Philatéliste- Club de Delbrück. (R.F.A.)

- page 9 : ajouter :

CUVELE Aloïs. 01-04-1918 rue d'Ansuelle 19
6500 ANDERLUES
2 Ch Mil Cl 37
Imprimeur retraité.

- page 36 : ajouter :

CUVELE Aloïs Mil Cl 37

- page 10 : ajouter :

DEBAFRE Florimond 05-08-1923 rue du Rivage 31
6530 THUIN

Cl 42- Exempt de service - Résistant.
Ouvrier métallurgiste - membre sympathisant.

- page 10 : ajouter :

DECLERCQ Victor, J.B. 30-12-1892 rue de Beaumont
7800 ATH
2 Ch et 5 Ch Sdt Mil (a participé à la bataille d'EPPEGEM)
Gendarme retraité.

- page 36 et page 44 : ajouter :

DECLERCQ Victor, J.B. Mil Cl 12

- page 10 : DECOUX Jules :

remplacer le texte existant par :
-1937 à 1940 : 2 Ch CSLA
-1945 : Slt 5me Brigade d'Infanterie
-1946 à 1950 : Lt et Cpn au 2 Ch
-1958 à 1960 : Major au 2 Ch
- en 61 et 63 : 3 Ch (rappel)
Off sup retraité.

- page 36 : en regard de DECOUX Jules ajouter :
3me colonne : 1937-40 1946-50.

- page 11 : ajouter :

DEGUELDRE Jules 11-01-1917 rue du Chemin de Fer
34 - 6200 GOSSELIES
2 Ch - Sous-off. active
Adj e.r. (ancien de la Force Publique au Congo)

- page 36 : ajouter :

DEGUELDRE Jules SOA

ERRATUM au n° 40, page 21 :

CARTIAUX Henri : lire Colonel e.r. au lieu de
Colonel BEM e.r.

ADDENDA à l'ANNUAIRE 1981 :

Ajouter à la page 47 :

AUBRY Franz	10 Bn Fus
BALERIAUX André	Architecte
BAUVAL Paul	4 ^{me} Brigade d'Infanterie
COMBLET André	80 ^{me} Bataillon d'Artillerie
DEGUELDRE Jules	1013 Cie Tpt
	6 Li - 4 TTr
	Force Publique au Congo.

Suite à l'abondance des matières pour ce numéro
la RUBRIQUE :

POUR LE MUSEE

....nous avons reçu.....

est reportée au numéro 42. (Avril 83)

NOS MEMBRES

à L'HONNEUR :

— Le dimanche 24 octobre 1982, la 6^{me} Région Postale était en fête. En présence d'un représentant de Madame D'HONDT, Secrétaire d'Etat aux PTT, 137 fonctionnaires et agents étaient décorés. Parmi eux, il nous est agréable de relever la présence de Monsieur le Directeur régional Alexandre DUCHENE, responsable de la 6^{me} Région Postale en siège à CHARLEROI.

Monsieur Alexandre DUCHENE, membre de notre Amicale depuis de nombreuses années et titulaire de nombreuses distinctions honorifiques, s'est vu attribuer le Collier de Commandeur de l'Ordre de la Couronne. Notre ami était caporal milicien en 1940. Nous lui présentons nos plus chaleureuses félicitations.

— Lors d'un dîner organisé en octobre 1982 par la section de CHARLEROI de l'Association Wallonne des Anciens Combattants, Résistants et Assimilés, notre ami Fernand FONTAINE, porte-drapeau de l'Amicale a reçu, du Ministre de la Défense Nationale, un diplôme d'honneur pour dix années de service comme porte-drapeau de la section d'ANDERLUES et du Centre de l'AWAC.

Toutes nos sincères félicitations à notre dévoué camarade FONTAINE.

— Monsieur l'Abbé Marc BOURGEOIS, curé de CHARLEROI-NORD, ancien Chasseur et membre fidèle de notre Amicale a été élevé, par Monseigneur HUART, Evêque de TOURNAI, à la fonction de Doyen de CHARLEROI. Il restera également curé de la paroisse de CHARLEROI-NORD et c'est l'Abbé Louis MANGON, Curé Doyen de MARCHIENNE qui devient Doyen Principal de CHARLEROI.

Dans sa réponse à nos félicitations, Monsieur le Doyen BOURGEOIS nous a renouvelé son fraternel attachement.

— Au cours de la cérémonie du 11 novembre, organisée par le Front unique des Anciens Combattants de DAMPREMY, il fut procédé à une remise de distinctions honorifiques.

C'est ainsi que Monsieur Emile MIERMONT, Président de la F.N.C. remit la Croix d'Honneur avec diplôme à Monsieur Maurice NOKERMAN. Ces deux anciens sont membres de notre Amicale.

Toutes nos félicitations à notre ami Maurice.

— Dans le cadre des Fêtes de Wallonie, une très sympathique cérémonie s'est déroulée, en septembre 1982, dans les locaux de la Caserne Trésignies, mis à la disposition de l'Harmonie Policière de CHARLEROI.

Peu après la présentation impeccable des musiciens dans leur nouvelle tenue, fut inauguré le "Centre Musical Gustave WARMONT". Monsieur WARMONT est Président d'Honneur de l'Harmonie depuis 1955.

Au cours du verre de l'amitié, une " Salle Jean BOURG " fut inaugurée en l'honneur du Commandant e.r. J. BOURG, qui passa une très grande partie de sa carrière dans cette caserne et au 2me Chasseurs et qui fut le fondateur de l'Amicale et du Musée de Chasseurs, installé dans la caserne Trésignies.

Un film sur les Fastes de la Police acheva la soirée en présence de nombreuses personnalités dont le Consul Général de France en Hainaut, Monsieur André HOUDART.

— Le samedi 11 décembre 1982, le premier Conseil Communal de la nouvelle Ville de CHARLEROI s'est réuni pour la dernière fois en séance extraordinaire pour rendre hommage aux principaux représentants des Associations Patriotiques de la région, aux représentants de l'Armée ainsi qu'à ceux du Corps de Police et des Pompiers.

Le Bourgmestre HARMEGNIES procéda à la remise des "Médailles de Mérite de la Ville".

Parmi les bénéficiaires de cet hommage figurent

de nombreux membres de notre Amicale: citons ci-après, sans aucun protocole, ceux qui nous ont été signalés:

Rager ROUSSEAU, Cdt e.r. Robert MARTIN, Colonel e.r. James VERNEZ, Cdt de Rés Léon MICHAUX, Cdt de Rés Arsène JUGNON, Colonel e.r. Max WALEM, Jean BARTET, Franz AUBRY, Cdt de Rés Robert COLIN, Jacques SCORY, Alphonse PETROONS, Ferdinand BAUDELET, le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL, Mr Gustave WARMONT.

Proficiat pour cet hommage bien mérité, et toutes les excuses de la Rédaction pour ceux qui auraient été oubliés dans la liste ci-dessus.

COTISATION 1983

Si vous l'avez déjà payée, MERCI, et pardonnez-nous ce rappel.

Au moment où nous mettons sous presse, de très nombreux membres ont déjà réglé leur cotisation 1983. Nous les en remercions vivement.

————— Ce qui est réconfortant pour ceux qui se dévouent, c'est, tout d'abord, de voir le nombre de plus en plus grand de nos camarades qui majorent leur versement selon leurs possibilités et, ensuite, de constater, avec beaucoup d'émotion, que beaucoup de veuves de nos membres sont restées fidèles à l'idéal de leur mari. MERCI, Mesdames, pour tant de fidélité, au moment où les jeunes ne comprennent pas..... Donnons, comme exemple, la mention inscrite sur son virement par Madame Veuve Maurice BONNE-JONNE de Bruxelles : " En souvenir de mon mari, pour votre gentillesse, pour que vive le 2me Chasseurs qu'il aimait tant ".

Les retardataires trouveront dans ce numéro un bulletin de virement pour leur faciliter le paiement de leur cotisation 1983, qui, suite à une décision de l'Assemblée Générale 1982 est restée fixée annuellement à 150,-(cent cinquante) francs.

Cette cotisation peut être majorée suivant les désirs et les moyens et elle donne droit à l'abonnement au Bulletin "Le Cor de Chasse" qui paraît chaque trimestre.

Les suppléments versés sont destinés au Musée et au Bulletin.

MERCI à TOUS et TOUTES....

SOCIAL.

PENSIONS DE VEUVES DE GUERRE

Si l'invalidé est décédé après le 31-12-1981, le taux de la pension de veuve de guerre est fixé à 44,49 % de la pension d'invalidité dont était titulaire son époux. (Il n'est donc plus nécessaire de fournir la preuve de la relation entre l'invalidité de guerre et la cause du décès). Cependant les avantages prévus par la législation antérieure pour les veuves des grands invalides , amputés ou invalides à 100% et plus restent acquis.

Conditions à remplir pour l'octroi de la pension de guerre proportionnelle:

- 10 ans de mariage au moins;
- pendant la période d'un an précédant le décès, le mari devait être titulaire d'une pension d'invalidité de 10% au moins.

Ne peuvent prétendre à la pension de veuve de guerre, les veuves séparées de corps à la requête du mari, les femmes divorcées ni les veuves remariées.

Arrêté royal du 27 septembre 1982 modifiant l'arrêté royal du 17 septembre 1979 fixant les nouveaux taux uniques des allocations, pensions et indemnités des invalides civils des guerres 1914-1918 et 1940-1945 et de leurs ayants droit. (Mon. Bel. du 5-11-1982).

Les tableaux relatifs aux taux uniques annuels des allocations, pensions et indemnités des invalides civils des guerres 1914-1918 et 1940-1945 et de leurs ayants droit, annexés à l'arrêté royal du 12 mai 1980 fixant les nouveaux taux uniques des allocations, pensions et indemnités des invalides civils des guerre 1914-1918 et 1940-1945 et de leurs ayants droit sont complétés.

Les arriérés d'allocations, de pensions et d'indemnités, tels qu'ils résultent des présentes modifications ne sont toutefois dus que si le bénéficiaire de la pension ou de l'allocation est en vie à la date du 1er juillet 1982.

DANS NOTRE COURRIER

Nous avons reçu récemment une lettre de notre ami, le Commandant e.r. Max LEVECQUE, fils du Colonel Hre Maurice LEVECQUE, ancien 2 Ch et 5 Ch. Il tient aimablement à féliciter l'équipe rédactionnelle du "Cor de Chasse" pour le travail accompli : présentation, nouvelles et niveau qualitatif des articles. Nous le remercions pour ses paroles aimables et nous reproduisons ci-après un extrait de sa lettre qui a sa place dans notre rubrique "Souvenirs" :

" Lors de mon passage au Musée il y a quelques mois, vous m'avez montré une photo d'Officier du 2 Ch décédé à la guerre 40 mais que vous ne pouviez identifier. Je le reconnus et vous ai dit qu'il s'agissait d'un cousin maternel que j'avais bien connu, le Lieutenant de réserve Maurice RISBAN, dont la même photo s'est toujours trouvée à l'honneur dans la salle à manger de mes parents.

Une lettre de captivité de mon père de l'Oflag IIIB, datée du 2^e août 1940 stipule : " J'avais appris depuis longtemps la mort de Maurice RISBAN, mais je n'osais pas vous l'annoncer pour sa pauvre maman, tant de nouvelles fausses ayant été répandues: le malheureux a été tué l'avant dernier jour de la guerre, en allant prévenir un détachement de l'ordre de retraite. "

A titre anecdotique et informatif, le grand-père paternel de Maurice RISBAN fut trouvé sur un banc, près d'un ruisseau, dans de la lingerie portant des armoiries qui ne purent être identifiées et ce, dans la région de LOUVAIN. C'est pour cela que l'Assistance Publique lui fit donner le nom de " RISBAN ". Il eut deux enfants: François et Valérie qui devint l'épouse du Ministre BRUNET(vers 1920). Valérie n'eut pas d'enfant. François en eut deux: Madeleine et Maurice RIBAN qui n'ont pas laissé de descendants... Cette famille, venue de l'inconnu, est retournée dans le néant..... "

N.D.L.R. INCROYABLE, mais VRAI !!!

Cher AMI LECTEUR,

VOICI LA SUITE DE LA RUBRIQUE

* SOUVENIRS *

De Monsieur Paul ROME, actuellement Président a.i. de la Fraternelle Royale des Anciens Combattants des 1er et 4me Régiments de Chasseurs à Pied.

LA PARTICIPATION DES 1er et 4me REGIMENTS DE CHASSEURS A PIED AUX SORTIES D'ANVERS EN 1914.

(suite et fin)

Le 10 septembre, notre aile gauche poursuit sa marche et arrive en vue de Louvain où un peloton de Chasseurs à Cheval arrive même à pénétrer. Le 4me Chasseurs renforce la ligne de défense Dyle-Canal. La 3e D.A. est chargée de réunir le matériel nécessaire pour pouvoir franchir au premier ordre le canal de Louvain à Over-de-Vaart, à Thildonck et Wygmael.

Le 11 septembre, attaque générale : le 1er Chasseurs rassemblé à Keerbergen se dirige vers Hansbrug, traverse la Dyle et, sous une pluie intense, organise la tête de pont (le texte qui va suivre est repris dans l'Historique du 4me Régiment de Chasseurs à Pied).

Le combat d'Over-de-Vaart

Le 11 à midi parvient au 4me Chasseurs l'ordre pour le mouvement offensif qui devait l'amener à combattre l'ennemi à Over-de-Vaart, au nord de la borne 12 de la grand-route Louvain-Malines.

Le Régiment avait à se porter en avant dans la zône Canal de Louvain-Dyle, fouiller cette zône, en chasser les éléments ennemis, attaquer l'adversaire dont l'aile droite aboutit

à Over-de-Vaart, lier son mouvement d'une part à celui de la 1 D.A. qui manœuvre à l'est du canal et d'autre part à celui d'un groupement sous les ordres du Major Van Rollegem qui, partant de Rymenan se portera sur Boortmeerbeek : telle était en résumé sa mission.

La partie comprise entre le canal et la chemin de fer de Louvain fut assignée au I, tandis que la partie est fut attribuée au II. La liaison entre les deux bataillons devait être assurée le long de la voie ferrée.

A partir de ce moment, on doit envisager séparément l'action des deux bataillons qui, de par les événements, deviendra forcément distincte.

Le I, tout en coordonnant autant que possible ses mouvements avec ceux de la 1 D.A., parcourt d'abord assez rapidement son terrain; mais bientôt il est en butte à une résistance acharnée : sur les arbres, le long du canal, sont installés des fusils-mitrailleurs; chaque maison, en particulier le long de la route de Louvain, est organisée. Il faut faire l'attaque de chacune d'elles et chasser l'ennemi pas à pas devant soi : ce ne sont pas des unités constituées qu'on rencontre, mais de petits groupes qui ont su profiter de tous les couverts et qui disposent de mitrailleuses à profusion.

Aussi est-ce le 12 seulement que le I parvint à atteindre les approches de Laer et la borne 13.700 de la route.

D'autre part, le II, avec lequel marchait le Chef de Corps, atteignait assez rapidement Boortmeerbeek où il se mettait en liaison avec le groupement de Rymenan.

L'agglomération n'étant pas occupée, on y pénétra, mais à peine le Régiment^y était-il que les obus de gros calibre s'abattirent sur la localité; par bonds, par groupes, s'abritant derrière les maisons, écoutant la voix des chefs avec une discipline admirable, le bataillon tout entier, sans perdre un homme, évacua la localité et se mit hors d'atteinte.

Mais une autre surprise l'attendait: par suite de circonstances ignorées, nos troupes furent tout-à-coup soumises au tir de notre propre artillerie; le remblai du chemin de fer fut le salut.

Lorsque le tir cessa, l'ordre fut remis dans les unités. Le soir étant venu, on bivouaqua sur place; on avait eu soin de se mettre en relation avec les troupes voisines.

Le 12 septembre, les Allemands rappellent dare dare le IIIe Corps de réserve (6e div.) qu'ils avaient fait quitter les tranchées devant la position fortifiée d'Anvers et avaient envoyé vers la France. Il vient refouler notre gauche (2e D.A.) et les 6e et 3e D.A. voisines se voient obligées de reculer, en alignement, pendant que le 1er Chasseurs consolide sa tête de pont de la veille.

 Rentrée vers Anvers

Comme le but (retenir le plus possible les troupes allemandes) de cette ée sortie d'Anvers était atteint, le G.Q.G. décidé de rentrer au port.

Le 1er Chasseurs défend le passage de 'la Dyle à Hansbrug et commence à se retirer dans la soirée.

Mais au 4e Chasseurs, la journée fut des plus dures.

Le Colonel Lambert, dès le matin, plaça le IIe Bataillon à la droite du 14e de Ligne, très près de Laer. Le groupement Van Rollegem s'intercala entre le I et le II. Les balles et les obus pleuvaient et la marche en avant fut terriblement pénible à 400 mètres (ou moins) de l'ennemi en recul. L'espoir maintenait le moral quand l'avis de se retirer arriva.

Le Régiment devait regagner Malines. On s'arrêta dans les tranchées de Muysen pleines d'eau, dans le bruit de la bataille finissant.

On eut encore à protéger, à Keerbergen, la retraite de la 3e D.A., mais le 13 septembre, le 4e Chasseurs était lui-même en sûreté provisoire derrière la ligne des forts d'Anvers. Il comptait ses disparus au cours des deux jours : 116 amis...

Réfléchissez à la marche en avant de 12 kilomètres sous la mitraille et les obus, pensez à l'épuisement des hommes en fin de bataille.

De belles citations, plus tard, rappelèrent qu'à Muyen le Lieutenant Adam avait été grièvement blessé et que le Lieutenant Steinmetz l'avait également été à Over-de-Vaart.

3e Sortie d'Anvers.

Il y eut une troisième sortie d'Anvers, à partir du 25 septembre, qui, pour nos Régiments se confondit avec le départ vers l'Yser, le 6 octobre, de l'Armée de Campagne.

Chacun de nos Régiments y eut sa part de combats, de bombardements et de pertes dans le secteur Malines-Termonde, le long du remblai de chemin de fer, puis entre le canal de Willebroek et le fort de Breendonck où déjà des obus de 380 tombaient.

Le 4e Chasseurs fut attaqué par des fusiliers marins armés de canons révolvers et repoussa l'attaque après deux heures de fusillade.

Le 6 octobre, l'Etat-major décida de transférer l'armée de campagne depuis la position fortifiée d'Anvers jusqu'à la côte belge.

Des marches harassantes commencèrent, coupées d'ordres et de contrordres comme à Hillaer où le I/4 Ch dut garder les routes menacées par l'ennemi qui avait franchi l'Escaut à Sconnaerde.

Il résista le 8 octobre à des attaques depuis 10 h. jusqu'à 16 h. pour recevoir plus tard l'ordre de gagner Evergem.

puis celui de revenir sur ses pas et défendre Saffelæer qu'il ne quitta, sous les obus, que le 9 à 16 h.30 pour rejoindre à Tronchiennes les 1er Chasseurs et gagner Nieuport en train.

Nieuport, la bataille de l'Yser, l'ennemi arrêté, 928 manquants en 3 jours à nos deux Régiments.....

Lecteur, y penses-tu parfois ???

30 mai 1981.

AU 5^{me} CHASSEURS

De notre ami Vladimir STIENNON, la suite des "papiers chasseurs":

Deuxième " papier " 5 Ch

RAPPEL OBLIGATOIRE 5^{me} Chasseurs, du 11 au 13 avril 1978 ou BISON ROUGE prend la place de BISON NOIR.

11-04-1978. Les Chasseurs chez le Mayeur:

Notre deuxième rappel obligatoire nous a enfin donné l'occasion de nous revoir TOUS ensemble au Centre de Délassement de MARCI-NELLE. Les formalités administratives et logistiques rapidement expédiées (entrée gratuite, sortie payante : 100 frs), notre Chef de Corps nous souhaita la bienvenue et nous invita à lire l'avenir dans la boule de cristal des Forces de Défense de l'Intérieur. Ensuite partagés en quatre groupes de travail, nous retournâmes à l'école pour étudier notre nouvel exercice tactique: BISON ROUGE.

L'après-midi, nous allâmes prendre l'apéritif chez de Bourgmestre de CHARLEROI, Monsieur Lucien HARHEGNIES, après nous avoir accueillis chaleureusement, remit au Chef de Corps notre premier souvenir de la capitale du Pays Noir: une superbe médaille de bronze frappée aux nouvelles armoiries de la Ville marraine du 2 Ch. Le verre de l'amitié fut levé et bu ! (remercions ici tout particulièrement notre ami le Cdt MARTIN, dit RAM, qui nous a ouvert les colonnes de son journal - Nouvelle Gazette 13-04-1978 Page 5).

Le retour fut prompt, car nous avions faim et soif ! Le Commandant de la Province de Hainaut et quelques anciens chasseurs (car Chasseur un jour..Chasseur toujours) partagèrent notre Repas de Corps. Nous mangeâmes, nous bûmes et nous chantâmes ! (Et afin de mieux préparer et réussir nos retrouvailles, nous invitons TOUS les Chasseurs à étudier par cœur les "80 Chasseurs" à chanter sur l'air des 80 Chasseurs !!)
Le lendemain 12-04-1978 ou le réveil des lions, paron, des bisons !!

Acte 1er : TOUS sur le terrain : Rendez-vous : CHASTRES.

Acte 2me : TOUS sur le terrain : Rendez-vous : Le PENTIA.

Un seul manquant: le soleil (prétexte invoqué, refaire le plein d'énergie !)

Acte 3me : WARICHAUX : une petite promenade d'agrément dans la région de WALCOURT, malheureusement écourtée pour des raisons hautement culturelles. Tant pis pour les amateurs de clair de lune !

(Ici encore, les mots me manquent pour remercier notre ami MARTIN, dit RAM, qui, dans la Nouvelle Gazette du 20-04-1978, page 6, a rendu, avec beaucoup d'esprit et de talent, témoignage de nos activités).

Dernier jour : 13-04-1978.

Après une nuit réparatrice, hop, nous reprîmes le chemin des écoliers pour examiner en détail nos O.P.

Et vous savez tous, comment se terminent nos rappels,

Nous étions fatigués,

Mais heureux !!

Troisième " papier " 5 Ch :

BISON VERT ou les Chasseurs en hélicoptère.

Rappel volontaire 5 Ch du 17-11-1978 au 18-11-1978.

Le 17-11-1978 au soir, nous nous sommes à nouveau réunis à GERPINNES, dans notre base secrète, pour examiner un nouvel exercice tactique. Le thème de ce rappel était: " Bouchage et nettoyage urbains " baptisé comme il se doit Bison; mais cette fois, notre bison était vert. Nous devons le reconnaître, notre Major S3 ne manque pas d'imagination; car le vert évoque le vert chasseur, la verdure et le verre (souvenez-vous de notre devise : à plains bords !).

En outre, tout un chacun sait que le vert est aussi la couleur de l'espoir (et celle de notre billet de 5.000 frs).

Pendant les exposés nous avons été choyés. Non seulement, nous avons pu assister à la projection de belles diapositives de la ville de CHARLEROI - notre terrain de manœuvre - mais aussi, nous avons eu l'indigne honneur de recevoir parmi nous Monsieur le Major " X " qui nous a décrit l'organisation de la Gendarmerie, et plus particulièrement celle qui concerne le territoire des Provinces de Hainaut et de Namur.

Ensuite, gagnés par l'enthousiasme ardent de notre S3, qui vraiment a réussi à nous communiquer l'esprit de la chasse, ou plutôt l'esprit "Chasseur", nous nous sommes dégoûtés les jambes dans la région pour maintenir la forme. Ce fut une belle promenade, et le restant de la nuit fut consacré au sommeil.

18-11-1978. Le Chasseur n'a jamais le réveil pénible, et, petit déjeuner et toilette rapidement expédiés - je tiens ici à remercier au nom de tous le gardien de notre base pour sa gentillesse et sa serviabilité -, notre S3, prenant en considération notre dévouement et notre ardeur au travail, réussit à nous ménager une surprise (il y a toujours une surprise lors de nos rappels volontaires, mais celle-là fut la plus belle). Devinez, je vous prie ! Une promenade en hélicoptère ! Cet oiseau de fer et de verre, au cœur vrômbissant, nous emporta dans les cieux de CHARLEROI, notre beau pays de Charleroi, le plus beau coin de terre aux yeux des Chasseurs à Pied - chanson à connaître, s.v.p. -, le cœur du Pays Noir.

Nous fûmes tous fort enchantés...

Ici prennent fin mes aventures 5 Ch.

V. STIENNON 1Lt Inf.

ancien Chef de Pl Fus	2 Ch
ancien OSC	2 Ch
ancien OSC	5 Ch
actuellement L.O.	3me Chasseurs à Cheval-Prov Ht.

MAIS : CHASSEUR UN JOUR, CHASSEUR TOUJOURS.

N.D.L.R. Nous réitérons nos vifs remerciements à notre ami STIENNON et nous invitons d'autres membres à nous faire parvenir leurs souvenirs.....

SOUVENONS - NOUS . . .

— Adjudant Alexandre HAYET, (voir n° 37, page 40.)

Nous avons bien connu la fille de l'Adjudant Alexandre HAYET. Elle avait épousé le 1er Sergent-Major SOURDEAU du 2 Ch.

Après la mort de son père, Yvette SOURDEAU a eu la gentillesse de nous faire parvenir quelques mots écrits avec son cœur:

" — Parler de mon père, que dire; quoi dire en peu de lignes?

Je crois que la qualité qu'il m'a inculquée est la franchise, cette franchise qui vous mène à n'avoir peur de rien ni de personne.

Mes souvenirs d'enfance sont peuplés de musique, d'uniformes militaires, de ce fameux Cor de Chasse, de l'écusson VERT et JONQUILLE. Il m'a appris à aimer ma patrie par de nombreux exemples, il m'a surtout affuté cette force de caractère que chacun lui connaissait. Pour lui, la lutte était de vaincre par-dessus tout et son courage il l'a gardé jusqu'au bout.

Après une carrière musicale fructueuse, les services rendus au pays, il n'a gardé que des amis. Il aimait parler de son séjour au Zaïre, de la musique militaire qu'il avait formée, de son travail minutieux de parcepteur des postes. Il avait le respect des habitants de ce vaste pays et entretenait régulièrement de la correspondance avec son chauffeur et sa famille.

Le grand réconfort de sa vieillesse a été ses petits -enfants et arrière petits-enfants; une joie sans cesse renouvelée éclairait son visage lorsqu'ils lui rendaient visite.

Que puis-je encore dire ? Si vous l'avez connu, souvenez vous de lui, si pas, j'espère avoir dessiné son image, celle d'un être qui a servi et aimé jusqu'à son dernier souffle. " —

Yvette SOURDEAU-HAYET

Merci à Madame Yvette SOURDEAU-HAYET de nous avoir fait parvenir ces quelques lignes sur son père. Nous le connaissons bien, elle l'a fait revivre.....



Lieutenant-Colonel Hre Georges LEFEBVRE
(voir numéro 26, page 6 et numéro 39, page 37)

Georges LEFEBVRE est né le 15 mai 1894 à LA PLATA en Argentine. En 1916 il s'engage comme volontaire de guerre et suit les cours de candidat Officier; il est désigné ensuite pour le 2 Ch avec lequel il participe, en 18, à l'Offensive Libératrice, en qualité de Chef de Peloton. Il est présent au Régiment le 17 mai 1919 lorsque celui-ci fait sa joyeuse Entrée à CHARLEROI. Après un séjour à l'Ecole Royale Militaire et aux Grenadiers, il revient au 2 Ch en 1923, effectue un séjour aux Chasseurs Ardennais cette fois, et revient en 1939 au 2 Ch pour participer aux cérémonies du 20^{me} anniversaire de l'Entrée du Régiment à CHARLEROI (13 fidèles sont fêtés à cette occasion; voir le Cor de Chasse 26, page 6); Il participe à la campagne de 40 avec le 2^{me} Chasseurs et est Prisonnier de Guerre de 40 à 45.

Il est admis à la retraite en 1946 avec le grade de Major et est nommé Lieutenant-Colonel Hre en 1947.

Le 18 mai 1979, le LtCol Hre LEFEBVRE avait encore participé, avec l'Adjudant de 1^{ère} classe e.r. Maurice BARBIER (les deux derniers de 1919) aux cérémonies du 60^{me} anniversaire de l'entrée du 2^{me} Chasseurs à CHARLEROI (voir numéro 27, page 6).

Peu avant son décès, survenu le 8 mai 1982, il avait été promu au grade de Commandeur de l'Ordre de Léopold avec Glaives en vermeil.



Colonel e.r. Franz VAN SEVENANT
(voir numéro 38, page 40)

Toute la vie du Colonel VAN SEVENANT fut marquée par son passage au 2^{me} Chasseurs et par la région de Charleroi, qu'il aimait tant. François (son prénom pour l'Etat-Civil) VAN SEVENANT est né à HEYST-sur-MER le 21 décembre 1901. Il s'engage comme volontaire de carrière le 14 décembre 1918. Il est nommé Sous-Lieutenant le 26 juin 1922 et après un court passage au 4 Li il passe au 2 Ch où il exerce les fonctions de Chef de Peloton et de Commandant de compagnie et notamment au sein de la Compagnie Ecole.

En février 1940, il devient commandant de la Cie Ecole du 5 CRI (centre de recrutement et d'instruction) dépendant de la 5e Division, division des Chasseurs. Il est fait prisonnier le 24 mai 1940 et est libéré le 2 juin 1945. Après un séjour à la 4me Brigade d'Infanterie, il est nommé Major et devient officier adjoint au Bureau de Recrutement de CHARLEROI. A partir de janvier 1947 il commande le 1er Centre d'Instruction d'Infanterie.

Promu au grade de Lieutenant-Colonel le 26 mars 1949, il prend le commandement du 2me Chasseurs à Pied du 15 juillet 1949 au 15 septembre 1950. Il sera ainsi le premier d'une belle série d'Officiers d'avant 1940 qui commanderont le Régiment.

En 1951 il crée et devient le premier commandant du Centre de Recrutement et de Sélection, au Petit-Château à Bruxelles. En novembre 1954 il est désigné comme Chef du Service Social à CHARLEROI, où il termine sa carrière le 4 janvier 1957.

Pendant sa retraite, le Colonel VAN SEVENANT sera durant de nombreuses années Bourgmestre de LOBBES, sa cité d'adoption.

Franz VAN SEVENANT laisse le souvenir d'un Chasseur dans l'âme, d'un chef aimé et estimé de ses supérieurs, de ses collaborateurs et de ses chers Chasseurs à Pied. Dans ses fonctions de Chef de Corps, comme dans celles de Directeur du Service Social il sut faire preuve d'un esprit de compréhension et de grandes qualités humaines. Plus tard, il fut un bourgmestre apprécié de ses collègues du Collège et de ses administrés.

Partout où il est passé, Franz VAN SEVENANT a laissé le souvenir d'un homme au grand cœur.

R.M.



- Adjudant e.r. René DELPLACE
(voir numéro 38, page 40)

René DELPLACE est né le 17 mars 1894 à ANVERS.

Il s'engagea très jeune comme volontaire de carrière et accomplit toute sa carrière aux Chasseurs à Pied. Il fut successivement à la 1ère Compagnie du IV Bn du 2 Ch, à la 5me Compagnie du 5 Ch, à la 4me Compagnie du 3 Ch et à l'Etat-Major du 6 Ch. Il eut une conduite héroïque durant la guerre de 14-18,

Cité à l'Ordre du Jour du Régiment le 5 mars 1918:

"Pour les qualités de mépris du danger et de bravoure dont il a fait preuve lors de la tentative du raid allemand, préparé par un très violent bombardement, dans la nuit du 26 au 27 fév 18".

Cité à l'Ordre du Jour de l'Armée le 8 octobre 1918, avec attribution de la Décoration Militaire de 2me Classe et la Croix de guerre: " Caporal du Peloton de Patrouilleurs, plein de fougue, de courage et d'entrain. Chef de groupe brillant d'initiative audacieuse. Volontaire de tous les coups de main, il mène magnifiquement ses hommes.....

Est au front depuis 39 mois".

Le 15 septembre 1970, l'Adjudant e.r. René DELPLACE, membre de notre Amicale depuis sa création, s'était vu octroyer la Croix de Commandeur de l'Ordre de Léopold II avec glaives. Ce fut un des nôtres et nous en sommes fiers.....



COMMUNIQUE : La Marche de l'Amicale.

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs (voir n° 36, page 26) que le Commandant Chef de Musique Jean REDOUTE, ancien Chef de la Musique du 2 Ch, avait composé une "marche" pour notre Amicale.

Nos spécialiste en enrégistrement voudraient réaliser un disque qui, outre cette "marche" et une Brabançonne, comprendrait les marches des 1er, 2me, 3me, 4me, 5me et 6me Chasseurs à Pied. Mais ils ne possèdent pas grand chose concernant les marches des 4me, 5me et 6me Chasseurs.

———— Nous faisons donc un pressant appel à TOUS ceux qui, musiciens ou non, pourraient nous faire parvenir des documents à ce sujet.

Toute la documentation peut être envoyée à la REDACTION (BOURG J. rue Spinçois, 144 Bte 6 à 6000 CHARLEROI).

UN TRES GRAND MERCI A TOUS CEUX QUI POURRONT NOUS AIDER.

CEUX QUI NOUS QUITTENT

Depuis la parution du numéro 39 du "Cor de Chasse" (juillet 82), nous avons eu à déplorer le décès des membres dont vous trouverez les noms ci-après. Peut-être y en a-t-il eu d'autres mais, dans ce cas, nous n'avons pas été avisés. Dans la mesure des possibilités, nous adressons aux familles nos condoléances et chaque fois nous recevons une réponse.

— le 25 mai 1982 :

Monsieur Georges DESHAYES, de Charleroi, à l'âge de 68 ans.
membre d'honneur.

— le 12 juin 1982 :

Madame Arthur FIEVET, de Bruxelles, à l'âge de 78 ans.
veuve de notre membre fondateur, le Général-Major FIEVET.

— le 20 juin 1982 :

Monsieur Joseph PAUWELS de Bruxelles, à l'âge de 46 ans, après une longue et pénible maladie. Joseph PAUWELS était présent au 2 Ch lors de tragédie du Cazier en 1956.

— le 18 juin 1982 :

Monsieur Jean OLIVIER de Marcinelle, à l'âge de 64 ans.

— le 12 août 1982 :

Monsieur Ferdinand PIETTE de Marcinelle, à l'âge de 62 ans
ancien P.G.

— le 22 août 1982 :

Monsieur l'Adjudant de lère Cl e.r. Théodore KESTENS, de Charleroi, à l'âge de 75 ans. Ancien P.G. et ancien 2 Ch.

— le 29 août 1982 :

Monsieur Antoine OTTENBURGHS de Charleroi, à l'âge de 62 ans.

— le 21 septembre 1982 :

Monsieur Amour CALLENS de Laneffe à l'âge de 63 ans.
ancien P.G.

— le 27 septembre 1982 :

Monsieur l'Adjudant e.r. Raymond MARLAIRE de Florennes à l'âge de 62 ans. Ancienne figure bien connue du 2 Ch. Organisateur, avec les amis MARECHAL et HUMBLET, de nos banquets à la caserne Trésignies jusqu'en 1976.

— le 23 octobre 1982 :

Monsieur Lucien QUINET, de Charleroi, à l'âge de 82 ans

— le 25 septembre 1982 :

Monsieur le Général-Major Hre Paul MATERNE, de Bruxelles.
Président de la Fraternelle Royale des Anciens Combattants
14-18 des 1er et 4me Chasseurs à Pied.
Nous en reparlerons.

— D'autre part, le Général-Major Hre H.J. COUVREUR nous signale le décès, à l'âge de 82 ans, du Major de Rés. Hre Henry CLAESSENS, ancien Commandant de la 7me Cie du 8me Chasseurs pendant la campagne de 1940. Le Général termine son petit mot en disant : " C'était un brave ".

— Enfin, nous avons appris le décès récent, à l'âge de 88 ans, du Général-Major Hre Robert LONAY, qui résidait à MONS depuis de nombreuses années. Très sympathiquement connu, il s'était durant de très nombreuses années dévoué pour les Associations Patriotiques de la région. Nous y reviendrons dans un prochain bulletin.

C O M M U N I Q U E : Rectification.

Nous demandons à notre ami et collaborateur Marcel-François MASSIN de bien vouloir excuser la mauvaise qualité de l'impression de son nom chaque fois que nous l'avons mentionné dans notre numéro 40, au Sommaire de la page 1 et dans la rubrique "En bref" de la page 4. En outre, nous nous faisons un devoir de publier une seconde fois l'annonce qu'il nous avait transmise:

➔ Pour un ouvrage en cours, Monsieur M.-F. MASSIN recherche des cartes-postales et des photos anciennes de LA PANNE.

Ecrire : rue Amérique, 75 à 6428 HAM-sur-HEURE. #

LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«L'ESPRIT CHASSEUR»